



université PARIS-SACLAY

BILAN DE CARRIÈRE OU DE COMPÉTENCES

Les bilan de compétences et bilan de carrière représentent une étape clef de la construction d'un projet professionnel et se révèlent être un outil précieux aux moments charnières de la vie professionnelle.

Faire un bilan approfondi de ses compétences, identifier clairement ses intérêts ou motivations ou l'environnement le plus en adéquation avec ses valeurs, se projeter au mieux dans un projet réaliste et réalisable qui fasse la synthèse de ces différents éléments constituent autant d'objectifs auxquels les bilans de compétence et de carrière concourent.

Aussi, qu'il s'agisse de conforter une orientation prise, d'envisager un virage dans sa carrière ou de construire sereinement sa trajectoire professionnelle, entreprendre un bilan est un réel moyen de devenir acteur et de sécuriser sa carrière.

Le terme « bilans de compétences et de carrière » regroupent en réalité différentes formes de bilans, en fonction des objectifs que le bénéficiaire souhaite rejoindre, en termes de projet ou d'étape de carrière à laquelle il se trouve au moment de sa réflexion.

Qu'est-ce qu'un bilan de compétences ?

Le bilan de compétences est une prestation d'accompagnement qui répond à la problématique du "devenir professionnel". Il permet au salarié d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles ainsi que ses aptitudes et ses motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation. Le bilan de compétences peut être entièrement pris en charge par un organisme financeur ou une entreprise.

Nous vous proposons un premier entretien préliminaire **sans engagement de votre part**. Celui-ci aura pour but de vous présenter les objectifs d'un bilan, son déroulé, notre méthodologie, nos outils et de définir vos attentes par rapport à ce bilan.

* Le Bilan de Compétences Personnelles et Professionnelles est régi par le code du travail : loi du 31 décembre 1991.

» Pourquoi faire un bilan de compétences ?

Le Centre

Notre centre de BDC est intégré à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, au sein de la Direction des Relations Entreprises, des Partenariats et de la Formation Continue.

Sa position au sein de l'Université permet aux bénéficiaires de disposer de l'ensemble des ressources documentaires : Bibliothèques Universitaires, Maison de l'Étudiant, Centre de Ressources Documentaires CBC.

L'Équipe

Notre centre est animé par une responsable, Psychologue du travail (Doctorat), ayant une forte expérience professionnelle en qualité de chargée de bilans ainsi que formatrice dans les domaines de l'insertion et de l'orientation professionnelle et chargée de développement en ingénierie de formation.

L'équipe est également constituée de professionnels de l'accompagnement et de l'orientation : conseillers-accompagnateurs VAE (validation des acquis de l'expérience)

et chargée d'accompagnement des publics adultes en reprise d'études.

Méthode et outils pédagogiques utilisés :

Les échanges suivent une méthodologie structurée basée sur :

- » La pratique d'entretiens individuels interactifs, de l'écoute active, technique de l'entretien d'explicitation,
- » Un portefeuille de compétences, grilles de repérage des compétences et d'auto évaluation, questionnaires et inventaires. Techniques d'évaluation, d'analyse et de synthèse des questionnaires, tests,....
- » Des apports méthodologiques (recherche d'informations, enquêtes et démarches) avec un centre de ressources sur les métiers et les formations. Des bibliothèques universitaires, spécialisées selon les disciplines enseignées.